

Commentaire – Berne, le 28 août 2026

Plafonnement de la prestation médicale : la FMH reste attachée à une mise en œuvre par les partenaires tarifaires

L'Assemblée des délégués de la FMH reste dans la continuité de sa décision du 19 mars 2026 : les médecins sont opposés au plafonnement de la prestation médicale dans le TARDOC, mais, puisqu'il est imposé par loi, ils privilégient une mise en œuvre par les partenaires tarifaires. Cela garantit ainsi la reprise des améliorations proposées lors de la révision tarifaire 2027 et la possibilité de poursuivre chaque année le développement du système tarifaire sur la base des données disponibles et en concertation avec les sociétés de discipline. Cela permet par ailleurs à la FMH de continuer à participer à la mise en œuvre concrète du plafonnement de la prestation médicale et ainsi de prendre en compte de manière différenciée l'impact sur les différentes disciplines et structures de cabinet.

Selon les analyses réalisées sur la base de la collecte nationale des données par et pour les médecins, plus de 93 % des membres de la FMH ne dépassent pas le seuil fixé. En collaboration avec les organisations faîtières et les sociétés de discipline, la FMH est en train d'analyser les raisons des dépassements et proposera des solutions appropriées lors des négociations avec les partenaires tarifaires. L'objectif reste d'exploiter la marge de manœuvre laissée par la loi de manière à préserver les prestations médicalement nécessaires, la viabilité économique des cabinets médicaux et la prise en charge des patients.

Informations complémentaires

Sur notre site web, nous continuons à répondre aux questions les plus fréquentes ; celles-ci sont régulièrement mises à jour : [Plafonnement de la prestation médicale dans le TARDOC | TARDOC et forfaits ambulatoires](#).

Renseignements

Politique & communication, tél. 031 359 11 50, kommunikation@fmh.ch

Fédération des médecins suisses (FMH)

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 46 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. Elle s'engage pour un système de santé de haute qualité, efficace et accessible à toutes et tous, qui offre des conditions de travail attrayantes et met l'accent sur le bénéfice pour les patientes, les patients et la population.